

ROUBAIX

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez M. Auguste Lepoutre, Louis Tesse, 23 ans, tourneur, demeurant rue de l'Alma, 240, a eu la main gauche prise entre le chariot de son tour et le volant.

AUJOURD'HUI

Mardi, 30 juillet 1901 (2e thermidor, au 109 de la République), 21e jour de l'année, 39e jour de l'été. Lever de soleil à 5 h. 31; coucher à 7 h. 40. Lever de la lune à 6 h. 46; coucher à 7 h. 39 matin.

Aujourd'hui, la durée du jour est en diminution de 3 minutes sur hier.

BULLETIN METEOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 29 juillet :

Baromètre à 2 heures du soir : 762 mm (variable). Hausse depuis la veille : 3 mm.

Thermomètre à 6 heures du matin : 15° au-dessus ; à 3 heures de l'après-midi : 20° au-dessus. Etat du ciel : Couvert.

Direction et force du vent : Est, faible. Temps probable pour mardi : Assez beau.

La Coopérative « La Paix » a fourni à ses seuls adhérents pendant le cours de l'année 1900, 62 exercice arrêté le 24 novembre), exactement 2,950,000 kilos de pain.

Tout fait prévoir pour 1901, une augmentation considérable de ce chiffre, déjà formidable, la moyenne de notre commerce des inscriptions de nouveaux adhérents étant de 25.

Ce succès étonnant est obtenu par un choix judicieux des matières premières, qui sont toutes de qualité première supérieure.

LA DISTRIBUTION DES PRIX A L'ÉCOLE DES ARTS INDUSTRIELS. — Hier après-midi, vers quatre heures et demie, a eu lieu, à l'hippodrome, la distribution des prix aux élèves de l'école industrielle des Arts de Lille. Cette cérémonie a été présidée par M. J. de La Motte, directeur de l'école, et assistée de M. de La Motte et de M. de La Motte.

Une séance de l'hippodrome a été présidée, ainsi que nous l'avons annoncé, par M. Roger Milet, député du Ministère des Beaux-Arts, secrétaire d'art et directeur de l'école d'histoire, entouré des membres du Conseil supérieur.

M. Milet a prononcé un très long discours. Puis la distribution des prix a eu lieu, avec la concours d'une centaine de professeurs.

Adjoint au directeur de l'école, M. de La Motte, a adressé quelques paroles de circonstance à ces élèves, qui ont été encouragés à continuer leurs études, en leur souhaitant une brillante carrière.

Le grand prix de M. Veriaes, et ses travaux nombreux, l'absorbant énormément, ont le fait à ce point qu'il a perdu le sentiment des moindres événements.

Dans l'intérêt de l'école et de sa prospérité, nous l'intéressons au point de vue d'un prochain M. Veriaes, ne pourrait-on le mettre à la retraite ?

Il faut, à notre école qui doit lutter contre la concurrence vicieuse, un directeur jeune, actif, intelligent, possédant de sérieuses qualités, joignant au savoir l'indépendance, — des aptitudes administratives, ayant enfin le doigté nécessaire pour vivre en bonne intelligence avec tout le monde, sans dénigrant de toute souffrance politique, afin d'éviter que l'école ne soit envahie et pillée.

M. le Ministre des Beaux-Arts a la parole.

FIN DE LA GREVE DE CHEZ DILLIES-LASTEAU. — Une grève de 10 jours, au 210, rue de la Gare, a été terminée.

Les patrons ont accordé aux ouvriers les anciennes conditions de travail. Toutefois, il a été stipulé que pendant ce qui est en litige, l'ouvrier sera libre de disposer de son temps.

RUE DUGUESCLIN. — Le Maire de la ville de Roubaix donne avis que le mardi 10 septembre 1901, à onze heures du matin, dans la salle de l'Hôtel de Ville, il sera procédé à l'adjudication, au rabais sans fraction de franc et sur soumission, cachetée, de la mise en état de la villa de la rue Dugesclin, conformément au projet adopté par le Conseil municipal, dans sa séance du 30 novembre 1900, et approuvé par M. le Préfet du Nord le 17 janvier 1901.

Le devis est de la somme de 13,000 francs, à valoir sur un crédit de 14,000 francs.

COURS MUNICIPAUX DE COUPE, DE COUURE ET D'ASSEMBLAGE. — Voici la liste des élèves qui ont obtenu le diplôme en l'année scolaire 1900-1901.

Cours de la rue de l'Ommelet (Mme Pflaumer). — Mlle Eva Babeau, Marguerite Devadder, Hélène Gruniaux, Marie Verwaas, Alice Lagache, Louise Maes, Angéline Sauvage, Marie Moreau, Marguerite Vanderaerde, Mélanie Sauvage, Héléna Lagache, Florence Farvacque, Marie Ghislé, Marie Lefebvre, Marie Lefebvre.

Cours de la rue Saint-Vincent (Mlle H. Rapaille). — Mlle Jeanne Vanhulster, Céline Vanhulster, Germaine Balleux, Madeleine Andenacker, Vitaline Debrémé, Berthe Deruyter, Marie Vanhulster.

1er prix, Mlle Marguerite Lefebvre, 1er prix d'honneur, Mlle Palmyre Roger.

Cours de la rue de l'Ommelet (Mme Pflaumer). — Mlle Germaine Mulliez, Jeanne Mulliez.

Cours de la rue Saint-Antoine (Mlle Lorient). — Mlle Laure Bourgeois, Cécile Moret, Marie Brochez.

Prix d'honneur : Zélie Allart, Jeanne Lorient. Cours de la rue de l'Ommelet (Mme Pflaumer). — Mlle Béatrice Debrémé, Marie Verwaas, Justine Verhulster, Flore Delbecq, Blanche Lessage, Zélie Nys, Angéline Vanoverysel.

Prix d'honneur : Célestine Havrin, Clotilde Debrémé, Jeanne Deruyter, Marie Verwaas, Angéline Vanhulster, Marie Verwaas, Angéline Vanhulster.

Cours de la rue de l'Ommelet (Mme Pflaumer). — Mlle Louise Poppe, Marie Christiaens, Sophie Cosart.

Prix d'honneur : Hélène Christiaens, Nathalie Verwaas, Jeanne Duhamel, Emérance Bernard, Hélène Vandermolen, Jeanne Cosart, Madeleine Godewyck, Marie Verwaas, Angéline Vanhulster, Céline Delruet, Justine Debacker, Philomène Deruyter.

Cours de la rue de l'Ommelet (Mme Pflaumer). — Mlle Angèle Everard, Céline Moret, Berthe Gabrielle Berlemont, Léa Darras, Gabrielle Vanhulster, Louise Beaque, Louise Vanhulster.

Le cours a obtenu à l'Exposition Universelle de 1900, une médaille de bronze pour les travaux des élèves.

Voici les noms des élèves ayant pris part aux travaux de l'Exposition qui ont obtenu des récompenses spéciales : Mlle Romane Pascal, Philomène Vanoverysel, Angéline Verwaas, Marie Verwaas, Angéline Vanhulster, Marie Verwaas, Angéline Vanhulster.

Cours de la rue de l'Ommelet (Mme Pflaumer). — Mlle Adolphe Prus, Adrienne Trigalet, Mme Charlotte Vanacker.

Cours de la rue de l'Ommelet (Mme Pflaumer). — Mlle Juliette Franchomme, Adèle Deleat, Marie Bayart, Célestine Janssens, Mélanie Devaas, Jeanne Lorient.

UN ACTE DE SAUVETAGE. — Dimanche, vers 9 heures et demie du soir, au boulevard de Paris, un agent de police Barras, voyant arriver vers lui une voiture dont les chevaux étaient emportés, sauta résolu à leur secours et après avoir été traîné sur un long parcours, arrêta l'attelage en face de la rue Darnmarin.

Dans la soirée, appartenant à M. Richard Daux, de Mouvoux, il y avait quatre femmes et deux enfants plus morts que vivants.

M. Hubert, commandant des sapeurs-pompiers, témoin de cet acte de courage, a vivement félicité le brave agent.

ATTAQUE NOCTURNE. — Dimanche matin, vers 8 heures, le nommé Dierckx, Issendard, 27 ans, demeurant rue Saint-Joseph, 26, est allé se promener par quatre individus qui lui ont dérobé sa montre en argent, ainsi que son portefeuille contenant 20 francs.

Plainte a été déposée à M. le commissaire de police du 3e arrondissement.

RENVERSE PAR UNE VOITURE. — Dimanche, vers 11 heures du soir, Grimoys, 49 ans, demeurant rue Dampierre, cour Orange, 1, a été renversé boulevard Bessaire, par la voiture d'un nommé Desobelle Bessart.

Grimoys a porté à la tête une blessure sans gravité.

IVRESSE ET MENDICITE. — B. Louis, 58 ans, a été mis en état d'arrestation, dimanche, vers

LE NORD

On s'empresse autour de lui, mais en vain. Le docteur Hechtner, n'a pu se convaincre qu'il s'agit d'une infarction cardiaque.

MONOS-CIEB. — La Société des Mitrons Civils appelle à la vente de l'Publication de la ville de Bruxelles au tirage de la loterie, à M. F. Miller, demeurant rue de Lille, 90, à la Madeleine.

CHAMBRE DE COMMERCE. — M. le Directeur de l'Exposition de 1901, M. le Directeur de l'Exposition de 1902, à l'adresse de la Chambre de Commerce de Lille, ont demandé à l'Administration de Lille un certain nombre de documents relatifs à cette exposition, notamment : plans de l'exposition, demandes d'admission.

Ces documents sont déposés au secrétariat de la chambre.

HUIT JOURS. — C'est-à-dire pendant la semaine du 21 au 27 juillet qui vient de s'écouler, il y a dans notre cité 108 naissances et 81 décès.

Sur ces 81 décès, 45 ont eu lieu le jour même de leur naissance, et 36 au contraire.

Il faut remarquer que pendant la semaine du 21 au 27 juillet, il y a eu 59 décès masculins et 22 féminins, et sont attribués aux maladies suivantes :

Scarlatine, 2; apoplexie cérébrale, 7; bronchite aiguë, 2; pleurésie, 2; phthisie pulmonaire, 4; méningite tuberculeuse, 1; autres causes de décès, 43.

Sur ces 105 naissances, il y en a 8 pour le 21, 11 pour les quatre jours de la Gare et de Fives, 17 pour Moulins; 24 pour Vauxelles; 5 pour les communes de l'arrondissement de Lille; 9 pour Saint-Maurice; 3 pour Canteleu, et 1 pour le Sud.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — M. le Directeur de l'Exposition de 1901, M. le Directeur de l'Exposition de 1902, à l'adresse de la Chambre de Commerce de Valenciennes, ont demandé à l'Administration de Valenciennes un certain nombre de documents relatifs à cette exposition, notamment : plans de l'exposition, demandes d'admission.

Ces documents sont déposés au secrétariat de la chambre.

UN EXTRADE. — Hier, les gendarmes de la brigade de Valenciennes ont amené à la prison de Valenciennes, un individu dont le gouvernement belge avait autorisé l'expulsion, à l'effet d'être extradé.

Il s'agit d'un nommé L. H. qui est un ancien sous-officier, cuisinier, né à l'Islette (Aisne-Lorraine), le 6 mars 1831, et qui fut l'objet d'un jugement de déport rendu contre lui le 29 août 1869, par le tribunal correctionnel de la Seine, à 20 ans de prison de chef de vol.

UN EXPULSÉ. — Un sieur Pierre Lierde, né le 21 juillet 1867, à Auckem (Belgique), a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion.

RAINES. — L'ESPROUC LECLEIRO. — Le nommé Lecleiro, couple de confiance à Paris, Valenciennes et autres localités, a comparu samedi devant le tribunal correctionnel de Valenciennes, pour avoir commis un délit de contrefaçon de titres de crédit de la Banque de Valenciennes, par lequel il a été condamné à deux ans de prison, d'une part. Il va être dirigé sur Valenciennes pour répondre d'un vol d'une traite de 10,000 francs dont il a été victime le 10 juin dernier de cette ville.

DEUX ARRESTATIONS POUR VOL ET COMPLICITÉ. — Eugène Lambert, 15 ans, a été arrêté le 27 juillet dernier, au domicile de sa mère, rue Saint-Amand, en se disant envoyé de la fosse Renard pour conduire des conscrits. Il profita de cette circonstance pour dérober une montre à un jeune garçon sur son porte-monnaie qui se trouvait dans les vêtements déposés derrière la machine.

Après avoir commis ce larcin, Eugène Lambert se présenta à la fosse Enclos sous le prétexte de demander du travail. Il trouva moyen de pénétrer dans un local où étaient déposés des effets et prit la montre au porte-monnaie d'un garçon. Il vendit ensuite la montre pour le prix de trois francs à un nommé Denis Dupas, 18 ans, payeur.

Après la germerie a procédé, après enquête, à l'arrestation de Lambert et de Dupas, ce dernier pour complicité de vol par recel.

UN BRUTAL. — Samedi, un voyageur de commerce se présentait chez M. Louis Jean-Baptiste, 63 ans, pour toucher une facture de 20 fr. M. Jean-Baptiste lui dit poliment qu'il payait à son prochain voyage. Ce voyageur ne l'attendit pas de cette oreille; il prit une balance et la jeta vers M. Jean-Baptiste; il lui asséna un poids sur la tête et le renversa sur le parquet, puis le frappa à la troisième fois il jeta un poids de 8 kilos et atteignit M. Jean-Baptiste. Le brutal prit ensuite la fuite.

Après avoir commis ce larcin, Eugène Lambert se présenta à la fosse Enclos sous le prétexte de demander du travail. Il trouva moyen de pénétrer dans un local où étaient déposés des effets et prit la montre au porte-monnaie d'un garçon. Il vendit ensuite la montre pour le prix de trois francs à un nommé Denis Dupas, 18 ans, payeur.

Après la germerie a procédé, après enquête, à l'arrestation de Lambert et de Dupas, ce dernier pour complicité de vol par recel.

UN BRUTAL. — Samedi, un voyageur de commerce se présentait chez M. Louis Jean-Baptiste, 63 ans, pour toucher une facture de 20 fr. M. Jean-Baptiste lui dit poliment qu'il payait à son prochain voyage. Ce voyageur ne l'attendit pas de cette oreille; il prit une balance et la jeta vers M. Jean-Baptiste; il lui asséna un poids sur la tête et le renversa sur le parquet, puis le frappa à la troisième fois il jeta un poids de 8 kilos et atteignit M. Jean-Baptiste. Le brutal prit ensuite la fuite.

Après avoir commis ce larcin, Eugène Lambert se présenta à la fosse Enclos sous le prétexte de demander du travail. Il trouva moyen de pénétrer dans un local où étaient déposés des effets et prit la montre au porte-monnaie d'un garçon. Il vendit ensuite la montre pour le prix de trois francs à un nommé Denis Dupas, 18 ans, payeur.

Après la germerie a procédé, après enquête, à l'arrestation de Lambert et de Dupas, ce dernier pour complicité de vol par recel.

UN BRUTAL. — Samedi, un voyageur de commerce se présentait chez M. Louis Jean-Baptiste, 63 ans, pour toucher une facture de 20 fr. M. Jean-Baptiste lui dit poliment qu'il payait à son prochain voyage. Ce voyageur ne l'attendit pas de cette oreille; il prit une balance et la jeta vers M. Jean-Baptiste; il lui asséna un poids sur la tête et le renversa sur le parquet, puis le frappa à la troisième fois il jeta un poids de 8 kilos et atteignit M. Jean-Baptiste. Le brutal prit ensuite la fuite.

Après avoir commis ce larcin, Eugène Lambert se présenta à la fosse Enclos sous le prétexte de demander du travail. Il trouva moyen de pénétrer dans un local où étaient déposés des effets et prit la montre au porte-monnaie d'un garçon. Il vendit ensuite la montre pour le prix de trois francs à un nommé Denis Dupas, 18 ans, payeur.

Après la germerie a procédé, après enquête, à l'arrestation de Lambert et de Dupas, ce dernier pour complicité de vol par recel.

UN BRUTAL. — Samedi, un voyageur de commerce se présentait chez M. Louis Jean-Baptiste, 63 ans, pour toucher une facture de 20 fr. M. Jean-Baptiste lui dit poliment qu'il payait à son prochain voyage. Ce voyageur ne l'attendit pas de cette oreille; il prit une balance et la jeta vers M. Jean-Baptiste; il lui asséna un poids sur la tête et le renversa sur le parquet, puis le frappa à la troisième fois il jeta un poids de 8 kilos et atteignit M. Jean-Baptiste. Le brutal prit ensuite la fuite.

Après avoir commis ce larcin, Eugène Lambert se présenta à la fosse Enclos sous le prétexte de demander du travail. Il trouva moyen de pénétrer dans un local où étaient déposés des effets et prit la montre au porte-monnaie d'un garçon. Il vendit ensuite la montre pour le prix de trois francs à un nommé Denis Dupas, 18 ans, payeur.

Après la germerie a procédé, après enquête, à l'arrestation de Lambert et de Dupas, ce dernier pour complicité de vol par recel.

UN BRUTAL. — Samedi, un voyageur de commerce se présentait chez M. Louis Jean-Baptiste, 63 ans, pour toucher une facture de 20 fr. M. Jean-Baptiste lui dit poliment qu'il payait à son prochain voyage. Ce voyageur ne l'attendit pas de cette oreille; il prit une balance et la jeta vers M. Jean-Baptiste; il lui asséna un poids sur la tête et le renversa sur le parquet, puis le frappa à la troisième fois il jeta un poids de 8 kilos et atteignit M. Jean-Baptiste. Le brutal prit ensuite la fuite.

Après avoir commis ce larcin, Eugène Lambert se présenta à la fosse Enclos sous le prétexte de demander du travail. Il trouva moyen de pénétrer dans un local où étaient déposés des effets et prit la montre au porte-monnaie d'un garçon. Il vendit ensuite la montre pour le prix de trois francs à un nommé Denis Dupas, 18 ans, payeur.

Après la germerie a procédé, après enquête, à l'arrestation de Lambert et de Dupas, ce dernier pour complicité de vol par recel.

UN BRUTAL. — Samedi, un voyageur de commerce se présentait chez M. Louis Jean-Baptiste, 63 ans, pour toucher une facture de 20 fr. M. Jean-Baptiste lui dit poliment qu'il payait à son prochain voyage. Ce voyageur ne l'attendit pas de cette oreille; il prit une balance et la jeta vers M. Jean-Baptiste; il lui asséna un poids sur la tête et le renversa sur le parquet, puis le frappa à la troisième fois il jeta un poids de 8 kilos et atteignit M. Jean-Baptiste. Le brutal prit ensuite la fuite.

Après avoir commis ce larcin, Eugène Lambert se présenta à la fosse Enclos sous le prétexte de demander du travail. Il trouva moyen de pénétrer dans un local où étaient déposés des effets et prit la montre au porte-monnaie d'un garçon. Il vendit ensuite la montre pour le prix de trois francs à un nommé Denis Dupas, 18 ans, payeur.

Après la germerie a procédé, après enquête, à l'arrestation de Lambert et de Dupas, ce dernier pour complicité de vol par recel.

UN BRUTAL. — Samedi, un voyageur de commerce se présentait chez M. Louis Jean-Baptiste, 63 ans, pour toucher une facture de 20 fr. M. Jean-Baptiste lui dit poliment qu'il payait à son prochain voyage. Ce voyageur ne l'attendit pas de cette oreille; il prit une balance et la jeta vers M. Jean-Baptiste; il lui asséna un poids sur la tête et le renversa sur le parquet, puis le frappa à la troisième fois il jeta un poids de 8 kilos et atteignit M. Jean-Baptiste. Le brutal prit ensuite la fuite.

Après avoir commis ce larcin, Eugène Lambert se présenta à la fosse Enclos sous le prétexte de demander du travail. Il trouva moyen de pénétrer dans un local où étaient déposés des effets et prit la montre au porte-monnaie d'un garçon. Il vendit ensuite la montre pour le prix de trois francs à un nommé Denis Dupas, 18 ans, payeur.

Après la germerie a procédé, après enquête, à l'arrestation de Lambert et de Dupas, ce dernier pour complicité de vol par recel.

UN BRUTAL. — Samedi, un voyageur de commerce se présentait chez M. Louis Jean-Baptiste, 63 ans, pour toucher une facture de 20 fr. M. Jean-Baptiste lui dit poliment qu'il payait à son prochain voyage. Ce voyageur ne l'attendit pas de cette oreille; il prit une balance et la jeta vers M. Jean-Baptiste; il lui asséna un poids sur la tête et le renversa sur le parquet, puis le frappa à la troisième fois il jeta un poids de 8 kilos et atteignit M. Jean-Baptiste. Le brutal prit ensuite la fuite.

Après avoir commis ce larcin, Eugène Lambert se présenta à la fosse Enclos sous le prétexte de demander du travail. Il trouva moyen de pénétrer dans un local où étaient déposés des effets et prit la montre au porte-monnaie d'un garçon. Il vendit ensuite la montre pour le prix de trois francs à un nommé Denis Dupas, 18 ans, payeur.

Après la germerie a procédé, après enquête, à l'arrestation de Lambert et de Dupas, ce dernier pour complicité de vol par recel.

LE NORD

On s'empresse autour de lui, mais en vain. Le docteur Hechtner, n'a pu se convaincre qu'il s'agit d'une infarction cardiaque.

MONOS-CIEB. — La Société des Mitrons Civils appelle à la vente de l'Publication de la ville de Bruxelles au tirage de la loterie, à M. F. Miller, demeurant rue de Lille, 90, à la Madeleine.

CHAMBRE DE COMMERCE. — M. le Directeur de l'Exposition de 1901, M. le Directeur de l'Exposition de 1902, à l'adresse de la Chambre de Commerce de Valenciennes, ont demandé à l'Administration de Valenciennes un certain nombre de documents relatifs à cette exposition, notamment : plans de l'exposition, demandes d'admission.

Ces documents sont déposés au secrétariat de la chambre.

HUIT JOURS. — C'est-à-dire pendant la semaine du 21 au 27 juillet qui vient de s'écouler, il y a dans notre cité 108 naissances et 81 décès.

Sur ces 81 décès, 45 ont eu lieu le jour même de leur naissance, et 36 au contraire.

Il faut remarquer que pendant la semaine du 21 au 27 juillet, il y a eu 59 décès masculins et 22 féminins, et sont attribués aux maladies suivantes :

Scarlatine, 2; apoplexie cérébrale, 7; bronchite aiguë, 2; pleurésie, 2; phthisie pulmonaire, 4; méningite tuberculeuse, 1; autres causes de décès, 43.

Sur ces 105 naissances, il y en a 8 pour le 21, 11 pour les quatre jours de la Gare et de Fives, 17 pour Moulins; 24 pour Vauxelles; 5 pour les communes de l'arrondissement de Lille; 9 pour Saint-Maurice; 3 pour Canteleu, et 1 pour le Sud.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — M. le Directeur de l'Exposition de 1901, M. le Directeur de l'Exposition de 1902, à l'adresse de la Chambre de Commerce de Valenciennes, ont demandé à l'Administration de Valenciennes un certain nombre de documents relatifs à cette exposition, notamment : plans de l'exposition, demandes d'admission.

Ces documents sont déposés au secrétariat de la chambre.

UN EXTRADE. — Hier, les gendarmes de la brigade de Valenciennes ont amené à la prison de Valenciennes, un individu dont le gouvernement belge avait autorisé l'expulsion, à l'effet d'être extradé.

Il s'agit d'un nommé L. H. qui est un ancien sous-officier, cuisinier, né à l'Islette (Aisne-Lorraine), le 6 mars 1831, et qui fut l'objet d'un jugement de déport rendu contre lui le 29 août 1869, par le tribunal correctionnel de la Seine, à 20 ans de prison de chef de vol.

UN EXPULSÉ. — Un sieur Pierre Lierde, né le 21 juillet 1867, à Auckem (Belgique), a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion.

RAINES. — L'ESPROUC LECLEIRO. — Le nommé Lecleiro, couple de confiance à Paris, Valenciennes et autres localités, a comparu samedi devant le tribunal correctionnel de Valenciennes, pour avoir commis un délit de contrefaçon de titres de crédit de la Banque de Valenciennes, par lequel il a été condamné à deux ans de prison, d'une part. Il va être dirigé sur Valenciennes pour répondre d'un vol d'une traite de 10,000 francs dont il a été victime le 10 juin dernier de cette ville.

DEUX ARRESTATIONS POUR VOL ET COMPLICITÉ. — Eugène Lambert, 15 ans, a été arrêté le 27 juillet dernier, au domicile de sa mère, rue Saint-Amand, en se disant envoyé de la fosse Renard pour conduire des conscrits. Il profita de cette circonstance pour dérober une montre à un jeune garçon sur son porte-monnaie qui se trouvait dans les vêtements déposés derrière la machine.

Après avoir commis ce larcin, Eugène Lambert se présenta à la fosse Enclos sous le prétexte de demander du travail. Il trouva moyen de pénétrer dans un local où étaient déposés des effets et prit la montre au porte-monnaie d'un garçon. Il vendit ensuite la montre pour le prix de trois francs à un nommé Denis Dupas, 18 ans, payeur.

Après la germerie a procédé, après enquête, à l'arrestation de Lambert et de Dupas, ce dernier pour complicité de vol par recel.

UN BRUTAL. — Samedi, un voyageur de commerce se présentait chez M. Louis Jean-Baptiste, 63 ans, pour toucher une facture de 20 fr. M. Jean-Baptiste lui dit poliment qu'il payait à son prochain voyage. Ce voyageur ne l'attendit pas de cette oreille; il prit une balance et la jeta vers M. Jean-Baptiste; il lui asséna un poids sur la tête et le renversa sur le parquet, puis le frappa à la troisième fois il jeta un poids de 8 kilos et atteignit M. Jean-Baptiste. Le brutal prit ensuite la fuite.

Après avoir commis ce larcin, Eugène Lambert se présenta à la fosse Enclos sous le prétexte de demander du travail. Il trouva moyen de pénétrer dans un local où étaient déposés des effets et prit la montre au porte-monnaie d'un garçon. Il vendit ensuite la montre pour le prix de trois francs à un nommé Denis Dupas, 18 ans, payeur.

Après la germerie a procédé, après enquête, à l'arrestation de Lambert et de Dupas, ce dernier pour complicité de vol par recel.

UN BRUTAL. — Samedi, un voyageur de commerce se présentait chez M. Louis Jean-Baptiste, 63 ans, pour toucher une facture de 20 fr. M. Jean-Baptiste lui dit poliment qu'il payait à son prochain voyage. Ce voyageur ne l'attendit pas de cette oreille; il prit une balance et la jeta vers M. Jean-Baptiste; il lui asséna un poids sur la tête et le renversa sur le parquet, puis le frappa à la troisième fois il jeta un poids de 8 kilos et atteignit M. Jean-Baptiste. Le brutal prit ensuite la fuite.

Après avoir commis ce larcin, Eugène Lambert se présenta à la fosse Enclos sous le prétexte de demander du travail. Il trouva moyen de pénétrer dans un local où étaient déposés des effets et prit la montre au porte-monnaie d'un garçon. Il vendit ensuite la montre pour le prix de trois francs à un nommé Denis Dupas, 18 ans, payeur.

Après la germerie a procédé, après enquête, à l'arrestation de Lambert et de Dupas, ce dernier pour complicité de vol par recel.

UN BRUTAL. — Samedi, un voyageur de commerce se présentait chez M. Louis Jean-Baptiste, 63 ans, pour toucher une facture de 20 fr. M. Jean-Baptiste lui dit poliment qu'il payait à son prochain voyage. Ce voyageur ne l'attendit pas de cette oreille; il prit une balance et la jeta vers M. Jean-Baptiste; il lui asséna un poids sur la tête et le renversa sur le parquet, puis le frappa à la troisième fois il jeta un poids de 8 kilos et atteignit M. Jean-Baptiste. Le brutal prit ensuite la fuite.

Après avoir commis ce larcin, Eugène Lambert se présenta à la fosse Enclos sous le prétexte de demander du travail. Il trouva moyen de pénétrer dans un local où étaient déposés des effets et prit la montre au porte-monnaie d'un garçon. Il vendit ensuite la montre pour le prix de trois francs à un nommé Denis Dupas, 18 ans, payeur.

Après la germerie a procédé, après enquête, à l'arrestation de Lambert et de Dupas, ce dernier pour complicité de vol par recel.

UN BRUTAL. — Samedi, un voyageur de commerce se présentait chez M. Louis Jean-Baptiste, 63 ans, pour toucher une facture de 20 fr. M. Jean-Baptiste lui dit poliment qu'il payait à son prochain voyage. Ce voyageur ne l'attendit pas de cette oreille; il prit une balance et la jeta vers M. Jean-Baptiste; il lui asséna un poids sur la tête et le renversa sur le parquet, puis le frappa à la troisième fois il jeta un poids de 8 kilos et atteignit M. Jean-Baptiste. Le brutal prit ensuite la fuite.

Après avoir commis ce larcin, Eugène Lambert se présenta à la fosse Enclos sous le prétexte de demander du travail. Il trouva moyen de pénétrer dans un local où étaient déposés des effets et prit la montre au porte-monnaie d'un garçon. Il vendit ensuite la montre pour le prix de trois francs à un nommé Denis Dupas, 18 ans, payeur.

Après la germerie a procédé, après enquête, à l'arrestation de Lambert et de Dupas, ce dernier pour complicité de vol par recel.

UN BRUTAL. — Samedi, un voyageur de commerce se présentait chez M. Louis Jean-Baptiste, 63 ans, pour toucher une facture de 20 fr. M. Jean-Baptiste lui dit poliment qu'il payait à son prochain voyage. Ce voyageur ne l'attendit pas de cette oreille; il prit une balance et la jeta vers M. Jean-Baptiste; il lui asséna un poids sur la tête et le renversa sur le parquet, puis le frappa à la troisième fois il jeta un poids de 8 kilos et atteignit M. Jean-Baptiste. Le brutal prit ensuite la fuite.

Après avoir commis ce larcin, Eugène Lambert se présenta à la fosse Enclos sous le prétexte de demander du travail. Il trouva moyen de pénétrer dans un local où étaient déposés des effets et prit la montre au porte-monnaie d'un garçon. Il vendit ensuite la montre pour le prix de trois francs à un nommé Denis Dupas, 18 ans, payeur.

Après la germerie a procédé, après enquête, à l'arrestation de Lambert et de Dupas, ce dernier pour complicité de vol par recel.

UN BRUTAL. — Samedi, un voyageur de commerce se présentait chez M. Louis Jean-Baptiste, 63 ans, pour toucher une facture de 20 fr. M. Jean-Baptiste lui dit poliment qu'il payait à son prochain voyage. Ce voyageur ne l'attendit pas de cette oreille; il prit une balance et la jeta vers M. Jean-Baptiste; il lui asséna un poids sur la tête et le renversa sur le parquet, puis le frappa à la troisième fois il jeta un poids de 8 kilos et atteignit M. Jean-Baptiste. Le brutal prit ensuite la fuite.

Après avoir commis ce larcin, Eugène Lambert se présenta à la fosse Enclos sous le prétexte de demander du travail. Il trouva moyen de pénétrer dans un local où étaient déposés des effets et prit la montre au porte-monnaie d'un garçon. Il vendit ensuite la montre pour le prix de trois francs à un nommé Denis Dupas, 18 ans, payeur.

Après la germerie a procédé, après enquête, à l'arrestation de Lambert et de Dupas, ce dernier pour complicité de vol par recel.

UN BRUTAL. — Samedi, un voyageur de commerce se présentait chez M. Louis Jean-Baptiste, 63 ans, pour toucher une facture de 20 fr. M. Jean-Baptiste lui dit poliment qu'il payait à son prochain voyage. Ce voyageur ne l'attendit pas de cette oreille; il prit une balance et la jeta vers M. Jean-Baptiste; il lui assé